

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT
MANDAT DONNE A : la SEM SEVE

Propriétaire (s) (Nom, prénom) (ou représentant de l'indivision ci-après décrite) :

M SALLE CLAUDE JOSEPH

Né le : 10/08/1939

Domicile : 770 CHE DE LA ROUMIGUIERE 13360 ROQUEVAIRE

Téléphone : 06 51 22 68 67

Reçu le
18 JUL. 2022

a l'honneur de mandater la SEM SEVE, afin

- De déposer la demande d'autorisation de défrichement au titre du code forestier (L 214-13, L 341-1 et suivants) sur la (les) parcelle(s) m'appartenant ci-dessous précisée(s),
- D'effectuer les travaux de défrichement après obtention de l'autorisation.

Le mandatement vaut pour une durée équivalente à la durée d'existence de la conduite.

Commune Saint Martin de Queyrières

Superficie et numéro des parcelles : (cf. tableau ci-dessous à compléter)

Section	N° parcelle	Superficie	Superficie concernée par la demande de défrichement
A	149	950m ²	98,1m ²

Total défrichement = 98,1m²

Destination des terrains après défrichement :

- emprise des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et son entretien.

Fait à Roquevaire le 12 juillet 2022

Signature,

